

Disclaimer casamETF.com

Conditions d'accès et acceptation

Définition des profils investisseurs : client privé / client professionnel

Un client professionnel peut être :

1. Une entité qui doit être autorisée ou réglementée pour intervenir sur les marchés financiers. Cette liste répertorie toutes les entités autorisées exerçant les activités typiques des entités mentionnées, qu'elles soient autorisées par un Etat de l'Espace économique européen, ou par un pays tiers, et qu'elle soit autorisée ou non en référence à une directive :
 - o une institution de crédit ;
 - o une société d'investissement ;
 - o tout autre établissement financier autorisé ou réglementé ;
 - o une compagnie d'assurance ;
 - o un OPCVM ou la société de gestion de l'OPCVM ;
 - o un fonds de pension ou la société de gestion du fonds de pension ;
 - o un négociateur de matières premières ou de produits dérivés sur matières premières ;
 - o un négociateur indépendant sur le floor ;
 - o tout autre investisseur institutionnel.
2. En application de la directive MiFID ou dans le cadre d'une activité équivalente dans un pays tiers, une grande entreprise, dotée de l'une des caractéristiques suivantes en termes de taille :
 - o un total de bilan supérieur à 20 000 000 € ;
 - o un chiffre d'affaires net supérieur à 40 000 000 € ;
 - o des fonds propres supérieurs à 2 000 000 €.
3. En dehors du cadre d'application de la directive MiFID ou d'une activité équivalente dans un pays tiers, une grande entreprise remplissant l'une des conditions suivantes :
 - o une personne morale (y compris une société en nom collectif à responsabilité limitée) (ou l'une quelconque de ses sociétés holding ou de ses filiales) qui a levé un capital d'au moins 10 000 000 £ (ou l'équivalent dans une autre devise à un moment donné) ;
 - o une grande entreprise (ou l'une quelconque de ses sociétés holding ou de ses filiales) qui répond à l'une des conditions suivantes : (i) un total de bilan supérieur à 12 500 000 € ; (ii) un chiffre d'affaires net de 25 000 000 € ; (iii) un nombre moyen d'employés de 250 sur une année.
4. Un gouvernement régional ou national, un organisme public qui gère la dette publique, une banque centrale, une institution internationale ou supranationale (telle la Banque mondiale, le FMI, la BCE, la BEI) ou toute autre organisation internationale.
5. Tout autre investisseur institutionnel dont la principale activité consiste à investir dans des instruments financiers (en application de la directive MiFID ou dans le cadre d'une activité équivalente dans un pays tiers) ou des instruments désignés (dans le cadre des autres activités de la société). Sont concernées les entités intervenant dans le secteur de la titrisation d'actifs ou réalisant d'autres types d'opérations financières.

Veillez lire ces termes et conditions avec attention.

De par l'utilisation du présent site français casamETF.com, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales exposées ci-dessous et les avoir acceptées. Si vous n'acceptez pas ces conditions, n'accédez ni au site ni à aucune page de celui-ci.

Le site casamETF.com est un site d'Amundi Investment Solutions. Son contenu est régi par et interprété conformément au droit français. Tout litige en découlant ou s'y rapportant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

Informations juridiques concernant la société

Vous êtes actuellement connecté à un site français d'Amundi Investment Solutions (ci-après dénommée « AMUNDI IS »), société anonyme au capital social de 78 077 120 euros, ayant son siège social 91-93, boulevard Pasteur - F-75710 Paris CEDEX 15 (France), immatriculée sous le n° Siren 451 230 221 RCS Paris.

AMUNDI IS est agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le numéro GP 05000025.

Le directeur de la publication est Fathi JERFEL, Directeur Général.
Le responsable de la rédaction est Valérie BAUDSON, Directeur ETF.
La société hébergeant ce site est PROGICA S.A.S. - 91-93, boulevard Pasteur - F-75015 Paris (France) - Tél. +33 1 57 72 74 10.

A titre d'information uniquement

Les informations figurant sur le site ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à AMUNDI IS ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible à tous les clients.

Les données et informations non contractuelles figurant sur ce site sont fournies à titre purement indicatif par AMUNDI IS à partir de sources considérées comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante. AMUNDI IS ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue sur ce site. Ces informations ne constituent ni une recommandation ou une sollicitation d'offre d'achat ou de vente ou d'arbitrage d'instruments financiers par un membre quelconque du groupe Crédit Agricole, ni un conseil ou un service d'investissement, et ne doivent en aucun cas être interprétées comme tel.

Les informations figurant sur ce site ont pour objectif d'informer l'investisseur en complétant certaines caractéristiques des fonds figurant dans les prospectus complets. Elles sont toutefois inévitablement partielles et sont susceptibles d'évolution. Des informations complémentaires sont disponibles sur demande auprès d'AMUNDI IS.

Accès limité - Produits et pays d'enregistrement

Le site casamETF.com ne vise que les résidents français et les informations figurant sur le site sont exclusivement destinées et dirigées à destination de personnes résidentes en France.

Dans tous les cas, les personnes qui sont soumises à des restrictions interdisant la publication ou l'accès aux informations contenues sur ce site, tels que les ressortissants des Etats-Unis, ne sont pas autorisées à accéder aux informations contenues sur ce site Internet et sont invitées à quitter le site.

Pour accéder aux produits et aux services disponibles sur ce site, nous vous recommandons de vous assurer que vous êtes légalement autorisés à vous connecter à ce site dans le pays où la connexion a été établie, et de déclarer votre pays de résidence, sous votre propre responsabilité.

France

- CASAM ETF CAC 40
- CASAM ETF COMMODITIES S&P GSCI (LE)
- CASAM ETF COMMODITIES S&P GSCI AGRICULTURE
- CASAM ETF COMMODITIES S&P GSCI METALS
- CASAM ETF COMMODITIES S&P GSCI NON ENERGY
- CASAM ETF DOW JONES EURO STOXX 50
- CASAM ETF DOW JONES STOXX 50
- CASAM ETF DOW JONES STOXX 600
- CASAM ETF EONIA
- CASAM ETF EURO CORPORATES
- CASAM ETF EURO INFLATION
- CASAM ETF EUROMTS BROAD
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 10-15
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 1-3
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 3-5
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 5-7
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 7-10
- CASAM ETF EUROMTS CASH 3 MONTHS
- CASAM ETF FTSE 100
- CASAM ETF LEVERAGED CAC 40
- CASAM ETF LEVERAGED DOW JONES EURO STOXX 50
- CASAM ETF LEVERAGED MSCI EUROPE
- CASAM ETF LEVERAGED MSCI USA

Amundi ETF

- CASAM ETF MSCI BRAZIL
- CASAM ETF MSCI CHINA
- CASAM ETF MSCI CHINA (USD)
- CASAM ETF MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA
- CASAM ETF MSCI EMU
- CASAM ETF MSCI EMU HIGH DIVIDEND
- CASAM ETF MSCI EUROPE
- CASAM ETF MSCI EUROPE BANKS
- CASAM ETF MSCI EUROPE CONSUMER DISCRETIONARY
- CASAM ETF MSCI EUROPE CONSUMER STAPLES
- CASAM ETF MSCI EUROPE EX EMU
- CASAM ETF MSCI EUROPE EX SWITZERLAND
- CASAM ETF MSCI EUROPE GROWTH
- CASAM ETF MSCI EUROPE HEALTHCARE
- CASAM ETF MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND
- CASAM ETF MSCI EUROPE INDUSTRIALS
- CASAM ETF MSCI EUROPE INSURANCE
- CASAM ETF MSCI EUROPE IT
- CASAM ETF MSCI EUROPE MATERIALS
- CASAM ETF MSCI EUROPE MID CAP
- CASAM ETF MSCI EUROPE TELECOM SERVICES
- CASAM ETF MSCI EUROPE UTILITIES
- CASAM ETF MSCI EUROPE VALUE
- CASAM ETF MSCI France
- CASAM ETF MSCI GERMANY
- CASAM ETF MSCI INDIA
- CASAM ETF MSCI INDIA (USD)
- CASAM ETF MSCI ITALY
- CASAM ETF MSCI JAPAN
- CASAM ETF MSCI NETHERLANDS
- CASAM ETF MSCI NORDIC
- CASAM ETF MSCI PACIFIC EX JAPAN
- CASAM ETF MSCI SPAIN
- CASAM ETF MSCI SWITZERLAND
- CASAM ETF MSCI UK
- CASAM ETF MSCI USA
- CASAM ETF MSCI WORLD
- CASAM ETF MSCI WORLD ENERGY
- CASAM ETF MSCI WORLD EX EMU
- CASAM ETF MSCI WORLD EX EUROPE
- CASAM ETF MSCI WORLD FINANCIALS
- CASAM ETF REAL ESTATE REIT IEIF
- CASAM ETF S&P EURO
- CASAM ETF S&P EUROPE 350
- CASAM ETF SHORT CAC 40
- CASAM ETF SHORT DAX 30
- CASAM ETF SHORT DOW JONES EURO STOXX 50
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD 10-15
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD 1-3
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD 3-5
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD 5-7
- CASAM ETF SHORT GOVT BOND EUROMTS BROAD 7-10
- CASAM ETF SHORT MSCI EUROPE DAILY
- CASAM ETF SHORT MSCI USA DAILY

Italie

- CASAM ETF S&P EURO
- CASAM ETF S&P EUROPE 350

UK

Amundi ETF

- CASAM ETF S&P EURO
- CASAM ETF S&P EUROPE 350

Irlande

- CASAM ETF S&P EURO
- CASAM ETF S&P EUROPE 350

Allemagne

- CASAM ETF DOW JONES EURO STOXX 50
- CASAM ETF DOW JONES STOXX 600
- CASAM ETF EONIA
- CASAM ETF EURO CORPORATES
- CASAM ETF EURO INFLATION
- CASAM ETF EUROMTS BROAD
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 10-15
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 1-3
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 3-5
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 5-7
- CASAM ETF EUROMTS BROAD 7-10
- CASAM ETF EUROMTS CASH 3 MONTHS
- CASAM ETF LEVERAGED DOW JONES EURO STOXX 50
- CASAM ETF LEVERAGED MSCI EUROPE
- CASAM ETF LEVERAGED MSCI USA
- CASAM ETF MSCI CHINA
- CASAM ETF MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA
- CASAM ETF MSCI EMU
- CASAM ETF MSCI EUROPE
- CASAM ETF MSCI EUROPE BANKS
- CASAM ETF MSCI EUROPE CONSUMER DISCRETIONARY
- CASAM ETF MSCI EUROPE CONSUMER STAPLES
- CASAM ETF MSCI EUROPE HEALTHCARE
- CASAM ETF MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND
- CASAM ETF MSCI EUROPE INDUSTRIALS
- CASAM ETF MSCI EUROPE INSURANCE
- CASAM ETF MSCI EUROPE IT
- CASAM ETF MSCI EUROPE MATERIALS
- CASAM ETF MSCI EUROPE TELECOM SERVICES
- CASAM ETF MSCI EUROPE UTILITIES
- CASAM ETF MSCI GERMANY
- CASAM ETF MSCI INDIA
- CASAM ETF MSCI JAPAN
- CASAM ETF MSCI PACIFIC EX JAPAN
- CASAM ETF MSCI USA
- CASAM ETF MSCI WORLD ENERGY
- CASAM ETF MSCI WORLD EX EMU
- CASAM ETF MSCI WORLD EX EUROPE
- CASAM ETF MSCI WORLD FINANCIALS
- CASAM ETF REAL ESTATE REIT IEIF
- CASAM ETF S&P EURO
- CASAM ETF S&P EUROPE 350
- CASAM ETF SHORT DAX 30
- CASAM ETF SHORT DOW JONES EURO STOXX 50

Mise en garde relative aux trackers

Les ETF/trackers d'AMUNDI IS peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ces produits.

Les trackers, aussi appelés Exchange Traded Funds (ETF), sont des fonds indiciels qui ont pour particularité d'être cotés et négociables en continu en bourse et qui répliquent au plus près l'évolution de leur indice de référence à la hausse comme à la baisse.

Un investissement dans une part d'un ETF présente notamment les risques suivants :

- un risque actions : l'ETF peut être exposé à 100% aux risques de marché liés aux évolutions des actions composant l'Indice. Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de l'ETF ;
- un risque de perte en capital : compte tenu du risque actions, l'investisseur est averti qu'il peut subir des pertes en capital non mesurables, les investissements étant soumis aux fluctuations normales des marchés et aux risques inhérents à tout investissement en valeurs mobilières. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Un investissement doit être réalisé uniquement par les personnes qui peuvent supporter une perte de leur investissement.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans un ETF dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre richesse, de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels et futurs, mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques des ETF. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de vos conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers ou comptables) avant toute acquisition de parts du fonds.

Le prospectus complet de l'ETF concerné doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription.

Les documents de référence (prospectus complet, rapport annuel et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès d'AMUNDI IS et sur le site Internet casameff.com ou sur le site de l'AMF.